

Bactérie *Xyllela fastidiosa fastidiosa*



Crédit photo : Direction Générale de l'Alimentation (DGAL)

« A Majorque, une trentaine de vignes de production de vin et de raisin de table ont été contaminées par *Xyllela fastidiosa* sous espèce *fastidiosa* » a annoncé Jacques GROSMAN, l'expert viticulture du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Polyphage, cette bactérie est responsable de la maladie dite « de Pierce », qui a causé de graves crises viticoles en Californie. La maladie se caractérise par un dessèchement des feuilles qui tombent et laissent sur la tige des pétioles. Globalement, 321 végétaux positifs ont été identifiés sur toute l'île de Majorque, sur des espèces allant de *Cistus monspeliensis* à *Prunus domestica*, **en passant désormais par *Vitis vinifera***.

Réalisée en mai, cette première identification viticole de *Xyllela fastidiosa* n'est cependant pas une surprise, son passage à la vigne était attendu après des années de diffusion dans divers arbustes. La bactérie de quarantaine ayant d'abord été trouvée en 2013 dans les oliviers des Pouilles (*Xyllela fastidiosa* sous espèce *pauca*), puis en 2015 dans polygalles à feuilles de myrte en Provence Alpes Côte d'Azur (PACA) et en Corse (*Xyllela fastidiosa multiplex*), et enfin en 2016 dans des lauriers-roses d'Allemagne et des acacias d'Espagne (*Xyllela fastidiosa fastidiosa*).

David AMBLEVERT, Président de la Fédération Française des Pépiniéristes Français (FFPF) a considéré que « [n]otre préoccupation demeure et s'accroît avec la découverte de ceps contaminés par la bactérie responsable de la maladie de Pierce.[...] C'est un véritable fléau, qui pourrait devenir le *phylloxera* du troisième millénaire. [...] Le matériel végétal importé doit subir tous les contrôles

sanitaires de la part des autorités françaises, le danger est à nos portes. Quant à nous, nous devons nous familiariser à la reconnaissance des symptômes. »

Cette alerte épidémiologique doit conduire à un renforcement des procédures réglementaires d'enrayement de la propagation européenne de la bactérie. Comme les Pouilles, les îles Baléares pourraient ainsi passer en stratégie d'enrayement (avec éradication et quarantaine de matériels végétaux). La Corse pourrait aussi passer à cette stratégie d'ici la fin de l'année, l'île ayant recensé 910 végétaux infectés par la sous-espèce multiplex (qui n'est pas transmissible à la vigne). La région PACA a quant à elle identifié sur 90 arbustes.

À noter que *Xyllela fastidiosa fastidiosa* a déjà été identifiée sur des vignes françaises en 1989, mais que sa propagation avait alors été enrayerée.

Je vous glisse ci-après un lien vers un article du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation très bien documenté sur le sujet :

<http://bit.ly/2yryJ3v>

Vous y trouverez des réponses aux questions suivantes :

- *Xyllela fastidiosa*, c'est quoi ?
- Comment la bactérie se transmet-elle ?
- Où est-elle présente ?
- Quels sont les symptômes de la maladie ?
- **Que faire en présence d'un foyer ?**

(ccvf/fcva)